



Le 5 novembre 2020

RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 octobre 2020

Le Président ouvre la séance de l'Assemblée Générale réunie ce jour à la Maison des Associations du 20^{ème} arrondissement et l'ordre du jour est abordé.

Approbation du compte rendu de la précédente réunion de l'Assemblée Générale

Le compte rendu de la précédente réunion de l'Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

Bilan des activités de l'année 2019

La liste des conférences organisées par l'association durant l'année 2019, les bulletins publiés, et les actions diverses sont ainsi détaillés :

Nos conférences

- 17 janvier *Les Monuments aux morts de la Grande Guerre : un hommage des parisiens à leurs enfants*, par Frédéric Jiméno
- 21 février *Histoire de l'éducation populaire à Paris au XIX^{ème} siècle : l'expérience de Martin Nadaud*, par Carole Christen
- 18 avril *Le territoire de Charonne, des origines à 1800*, par Philippe Dubuc
- 31 août à la fête municipale de la Petite Ceinture : *la gare de Ménilmontant*, par Philippe Gluck
- 17 octobre et 21 novembre, *Les bouleversements du Second Empire à Paris et leur impacts sur l'Est parisien*, par Patrick Bezzolato et Alain Diefenthal.

Nos bulletins

- N° 69 – *L'architecte Louis Héret, constructeur de Notre-Dame de La Croix de Ménilmontant* par Christiane Demeulenaere–Douyère en première partie et *Le Ménilmontant de Roger Dévigne* par Henri Cambon en seconde partie ;
- N° 70 – *D'une guerre à l'autre, le monument aux morts de la mairie du XXe arrondissement* par Frédéric Jimeno ;
- N° 71 – *Le territoire de Charonne des origines à 1800*, par Philippe Dubuc.

Et dans le cadre de notre partenariat avec l'AMI du 20^{ème} (nous leur proposons chaque mois les articles de la page 14), l'envoi d'un exemplaire offert en fin d'année.

Nos visites guidées : elles ont lieu le week-end ou les jours fériés

- 5 octobre 2019 *Promenade botanico-historique dans le 20^{ème} arrondissement* par Christiane Demeulenaere–Douyère et Marie-France Banvard
- 17 novembre 2019 *Les eaux nouvelles et anciennes de l'arrondissement* par Jacques Paulic.

Communication : Le site, Facebook et twitter.

- L'objectif est de nous rendre plus visible, plus accessible et toucher un public plus large. Notre nouveau site internet a été créé en juin 2019 et l'espace adhérent est ouvert depuis



novembre 2019. Notre nouveau site est, compatible avec sa lecture sur les téléphones et les tablettes. Il permet également d'écouter nos conférences, d'adhérer et d'acheter nos bulletins en ligne.

Outre Facebook géré par notre vice-présidente Christiane Demeulenaere-Douyère, nous avons confié la création du compte twitter à Quentin Pasbeau, tout nouveau membre du CA.

Bilan financier et budgets

Comptes 2019

Il est donné lecture des différents postes des comptes 2019 qui comportent 4 963,33 € en recettes et 9 183,98 € en dépenses. La hauteur de ces dépenses s'explique par la création du nouveau site à vocation documentaire, et quatre envois aux adhérents au lieu de deux précédemment. Le Conseil d'Administration a donné un avis favorable aux comptes 2019 et à la proposition à l'AG d'affecter le montant du déficit de l'exercice 2019, soit 4220,65 €, en les répartissant ainsi :

- 1750,00 € sur nos provisions, investissement du site par sa vocation en tant que support de documentation d'histoire locale
- 2470,65 € affectés en report à nouveau.

Proposition adoptée à l'unanimité

Budgets prévisionnels 2020 et 2021 :

Le budget prévisionnel 2020 a été présenté en équilibre à hauteur de 7 600 €.

Le budget prévisionnel 2021 est proposé en équilibre à hauteur de 5 300 €.

Proposition de nouvelles cotisations 2021

Les nouveaux tarifs d'adhésion ont été adoptés par le CA : ils sont soumis au vote de l'AG sur les bases suivantes :

- Adhésion de base : 18 €, avec possibilité de passer à 20 € d'ici 3 ans
- Couple d'adhérents : 27 €, avec un seul bulletin d'adhésion, un seul droit de vote mais deux accès à l'espace adhérents et aux visites guidées.
- Membres bienfaiteurs : 30€
- Demi-tarif en cas de nouvelle adhésion après le 30 juin. Pour mémoire, toute adhésion est valable pour l'année civile.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration

Au Conseil d'administration, les mandats de Philippe Gluck, Christiane Demeulenaere-Douyère et Simone Mathias sont à renouveler. Tous ont été réélus à l'unanimité.

Quentin PASBEAU, membre du CA depuis la dernière AG, a été radié de l'AHAV par le CA du 9 septembre dernier. Candidat aux dernières élections municipales, il n'a pas respecté à l'AHAV la neutralité statutaire de notre association. Le détail du compte rendu de sa radiation sera annexé à celui de cette assemblée générale.



Activités 2020

Nous rappelons les conférences organisées par l'association durant l'année 2020, les bulletins publiés, et les actions diverses, et informons sur celles prévues à l'avenir. Le confinement qui a débuté le 16 mars dernier, a fait modifier notre calendrier.

Nos conférences :

- 16 janvier : *le camp d'internement des Tourelles 1940-1944*, par Louis Poulhès.
- 19 mars (reporté en avril 2021) : *l'AMI du 20^{ème}, 70 ans de la vie du 20^{ème} vus par un journal local*, par l'équipe actuelle de l'AMI
- 23 avril (reporté en mars 2021) : *la chapellerie au royaume des casquettes : l'Est parisien dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle*, par Daniel Blouin.

Nos bulletins :

- N° 72 *Auguste Métivier, médecin, conseiller municipal et bienfaiteur*, par Christiane Demeulenaere-Douyère
- N° 73 *Des Armes de France au Théâtre-Concert du xx^e Siècle, une histoire de Ménilmontant (1825-1961)*, par Dominique Adrienne Delord
- N° 74 à paraître en décembre : *Les débuts de la vie municipale dans le 20^{ème} arrondissement*, par Christiane Demeulenaere-Douyère

Nos sorties

- Le 7 mars : dans le cadre de la deuxième édition du festival « Du haut des cimes de Ménilmontant », visite guidée en fin de parcours de quelques poètes au Père Lachaise, par Philippe Gluck.
- Le 9 mars, visite guidée : *Le Père-Lachaise laïc et religieux au 19^{ème} siècle*, par Philippe Gluck

Partenariat avec L'AMI du 20^{ème}

Depuis 2019, Philippe Dubuc membre du Bureau de l'AHAV, assure la coordination avec l'AMI. Il leur transmet mensuellement les textes de la page Histoire, et L'AMI du 20^{ème} annonce plus particulièrement nos activités. Le 12 septembre dernier au forum des associations, L'AMI nous a fait partager son espace sur son stand.

Communication :

Notre nouveau site internet a atteint cette année ses objectifs tels qu'ils étaient prévus en 2019. Nos huit derniers bulletins ont été intégrés et nous allons progressivement numériser tous les autres, de même que nos conférences enregistrées.

Grâce à sa rubrique « actualités », notre appel aux photos covid 19 -évènement de notre histoire immédiate- a fait l'objet de 1080 clics sur notre site et il nous a permis de récolter plus de 120 photos. Nous nous sommes mis en relation avec un collectif de 5 photographes professionnels motivés par cet évènement (coordonné par Rafael Yaghobzadeh, ancien étudiant en Histoire) pour préparer un travail de communication et de publication en 2021.

Selon les mots de notre vice-présidente, le site de l'AHAV devient un centre documentaire. Nous allons créer une banque d'image, une liste de liens « amis », une case pour rechercher avec des mots-clés. Nous allons ajouter des audio, des articles, et adjoindre un deuxième site périphérique pour fluidifier sa consultation au moindre coût. Pour alléger le travail administratif, tous nos fichiers adresse seront directement intégrés au site.



Inventaire et stockage des bulletins, nouvel ordinateur

L'inventaire actuel des bulletins par Marie-Madeleine MASSÉ et son archivage nous permettront de les quantifier et de disposer d'un accès plus aisé.

Le nouvel ordinateur remplace celui datant d'une douzaine d'année et qui est tombé en panne.

Autres actions annoncées en 2020 et reportées

- Avec l'Accorderie de Belleville, une visite guidée pour quatre écoles du 11^{ème} arrondissement programmée le 13 mars : *le 11^{ème} arrondissement vu du Père Lachaise*, par Philippe Gluck
- Conférence à la maison de retraite Korian Terrasses du XX^{ème}, le 28 mars puis le 29 août : *Le Père-Lachaise laïc et religieux au 19^{ème} siècle*, par Philippe Gluck.
- Le 5 septembre : *La visite du village de Charonne* par Philippe Dubuc (date reportée, à fixer en 2021)
- La sortie à organiser au château de Saint-Fargeau (Yonne) et visite du château de Guédelon, en construction suivant les techniques médiévales.

Projet de conférences du 2^{ème} semestre 2020 reportées

- L'origine du logement social dans le 20^{ème} par Philippe Dubuc,
- Les femmes dans l'espace public du 20^{ème} par Christiane Demeulenaere- Douyère
- À la rencontre de la place Gambetta par Philippe Gluck

Prévisions d'activités en 2021

En collaboration avec Julien Marcland, nouvel adhérent, participation à l'occasion du festival de la poésie, avec deux sorties : les poètes du Père Lachaise, puis une autre visite plus générale avec sur place, une expression poétique participative.

À l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la Commune, l'évènement abordé en partie avec l'AMI du 20^{ème} : bulletin, conférence et visites guidées axés sur le 20^{ème}.

Le partenariat avec un collectif de photographes professionnels coordonné par Rafael Yaghobzadeh : « covid2020 » dans le 20^{ème} : projet de conférence avec un apport historique sur les épidémies à Paris, d'une coédition éventuelle avec l'AMI, servant de bulletin pour nos adhérents. Projet également avec les photos d'une exposition ouverte au public en Mairie et/ou à la médiathèque Marguerite Duras.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour de la présente réunion de l'Assemblée Générale ayant été abordés, le Président clôt la séance.

La trésorière

Le président

Marie-Madeleine MASSÉ

Philippe Gluck



ANNEXE DU CRCA du 9 SEPTEMBRE 2020

Radiation de Quentin Pasbeau

Philippe Gluck, président, souligne d'entrée qu'aucune radiation n'a eu lieu jusqu'à présent dans notre association : il s'agit donc là d'une affaire grave et il y a lieu de prendre tout le temps nécessaire pour présenter les faits et recevoir les explications.

Le président présentera donc les faits dans le détail, puis donnera la parole à Quentin Pasbeau, à la suite de quoi chaque membre du CA pourra commenter et poser les questions à ce sujet avant de passer au vote.

En ce qui concerne les faits, le président relève ce qui suit dans les échanges de courriel entre Quentin Pasbeau (QP) et Philippe Gluck (PG) avec copies au CA tout au long du litige :

– QP le 9 mars 2020, les élections municipales ont lieu le 15 mars :

*... je suis candidat à la mairie du 20^e... **je vous encourage à voter pour moi**... je tiens à vous informer d'une mesure d'une liste concurrente...**Connaissant, le sectarisme et totalitarisme de Mme HIDALGO, nous avons de grandes chances de perdre le local au PCB de notre association AHAV...***

– PG le même jour :

*... je t'avais déjà rappelé **la neutralité de notre association**, au café en octobre dernier, lorsqu'en toute honnêteté tu m'avais fait part de ton engagement politique. Donc, à propos de ton mot et de notre devoir de neutralité en interne, le mieux c'est que tu m'appelles*

Pour mémoire, QP est chargé de notre compte twitter qu'il a créé.

– PG le 23 juin, à propos du dernier contenu dans twitter :

*S'agissant de la neutralité de notre association, dont il a fallu que j'intervienne auprès de toi déjà plusieurs fois, je lis ce soir que nous aurions comme « personnes pertinentes » Frédérique Calandra ... Quentin, je t'avais fait confiance ; tu es candidat sur la liste de **Frédérique Calandra qui est présentée par l'AHAV non comme maire mais comme tête de liste. Tu l'enlèves immédiatement du twitter***

– QP le 24 juin :

*A l'attention des membres du CA de l'AHAV, voici mon droit de réponse... Concernant Twitter... je t'informe que **tu viens de tenir des propos diffamatoires** à mon encontre. **Je demande des excuses par mail et devant les membres du CA de l'AHAV.** Tes accusations sont très graves... Donc, à partir d'aujourd'hui, **je ne souhaite plus gérer le compte Twitter de l'AHAV, tu es tellement compétent que tu vas pouvoir le gérer tout seul. Je ne posterai plus rien et je transmettrai les codes de connexion.** Car, ce qui vient de se produire est intolérable... Je vais réfléchir cet été à démissionner du CA de l'association en septembre, car je suis considéré comme un bouche-trou qui ne figure même pas comme membre du CA sur les bulletins... **J'espère que tu sauras reconnaître tes torts et me transmettre tes excuses.***

– PG le même jour :

*En dehors des polémiques inutilement longues et particulièrement irrespectueuses... J'ai effectivement vu que les références de "Frédérique Calandra@ParisEnsemble75..." avaient été enlevées du twitter comme demandé... Bien noté aussi dans ton mot d'aujourd'hui que tu ne souhaites "plus gérer le compte Twitter de l'AHAV" et t'engages à nous "transmettre les codes de connexion". Ton souhait de "réfléchir cet été à démissionner du CA de l'association en septembre" aboutit, en ce qui me concerne, à la même conclusion : **la relation est devenue telle***



qu'il vaut mieux effectivement nous séparer dans les conditions les plus correctes possibles. De mon côté, les faits restent fondamentalement graves, réitérés et toujours non reconnus : nous sommes loin d'une vie associative apaisée. Après prochain avis du Bureau (en copie) et sauf démission, je me verrai dans l'obligation de mettre ton départ à l'ordre du jour du prochain CA, conformément à nos statuts consultables dans l'espace adhérents.

- PG, le 17 juillet en rappel : ***Merci de nous transmettre les codes d'accès à twitter, nous en avons besoin pour notre toute prochaine communication.***

En réponse, QP rappelle ses actions en faveur de l'association, met en cause PG au sujet de quelques sujets (photos COVID...), et trouve anormal de ne pas voir son nom figurer sur nos bulletins.

PG rappelle une nouvelle fois qu'aucun membre du CA n'y a jamais figuré. Il souligne le fait que ses dires sont parfois justes mais hors sujet, et qu'il ne nous a pas remis le code d'accès à twitter comme il s'y était engagé par écrit. Puis chaque membre présent est intervenu en questionnant au sujet de notre neutralité et du manque de respect à l'égard du président.

À la fin des échanges, le vote a eu lieu, à l'unanimité en faveur de la radiation.

Enfin, Philippe Dubuc chez qui a lieu la réunion lui propose de rester dîner avec nous : Quentin Pasbeau a préféré nous quitter du fait de la décision qui venait d'être votée.
